COMISSÂO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

COMMISSION DE LA CEDEAO

Allocution du Dr. Lapodini Marc ATOUGA,

Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la CEDEAO

Séance d'ouverture de la

RÉUNION DU RÉSEAU DE PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

8-9 AVRIL 2013

CENTRE DE CONFÉRENCES DE L'OCDE, Paris, FRANCE

- **Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Haut-Commissaire,**
- **Monsieur le Président du CSAO,**
- **Monsieur le Commissaire,**
- **Monsieur le Directeur du Secrétariat du CSAO,**
- **Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union européenne,**
- **Monsieur le Représentant de la Banque mondiale,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires techniques et financiers,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations professionnelles agricoles,**
- **Mesdames et Messieurs les partenaires régionaux de la société civile et du secteur privé,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts,**
- **Chers invités,**

C'est avec grand plaisir que je prends la parole à l'occasion de cette importante réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), organisée sous l'égide des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA par le Secrétariat exécutif du Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), réunion au cours de laquelle se tiendront également les travaux du Groupe d'experts senior AGIR mis en place dans le cadre de l'Alliance globale pour la résilience – AGIR Sahel et Afrique de l'Ouest.

Mais avant tout propos, c'est le lieu de réitérer toute la reconnaissance de S.E. M. Kadré Désiré OUEDRAOGO, Président de la Commission de la CEDEAO à Monsieur José Manuel Barroso, Président de la Commission de l'Union européenne pour l'appui constant de son institution aux interventions publiques régionales de la CEDEAO, et notamment aux travaux menés sous l'égide du RPCA.

Permettez-moi également de féliciter le Secrétariat du CSAO/OCDE pour son travail de facilitation du dialogue entre les parties prenantes de l'initiative AGIR-Sahel depuis son émergence.

J'en veux pour preuve les progrès enregistrés depuis le mois de juin 2012 dans l'avancement du processus de formalisation de l'Alliance.

En effet, le 18 juin 2012, à l'initiative de la Commission européenne, une consultation de haut niveau sur la crise alimentaire au Sahel tenue à Bruxelles, avait débouché sur la nécessité de mettre en œuvre cette initiative de partenariat international, nommée Alliance globale pour la résilience – AGIR Sahel et Afrique de l'Ouest. Depuis, les étapes suivantes ont déjà été franchies :

- en septembre 2012, à Abidjan, présentation d'un document de position commune de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS pour la préparation et la mise en œuvre de l'initiative, et information officielle

des États membres de la CEDEAO lors de la réunion des ministres en charge de l'agriculture et de l'alimentation ;

- en octobre 2012, à Ouagadougou, concertation régionale qui a permis de recueillir les points de vue des organisations professionnelles des producteurs agricoles, de la société civile et du secteur privé ;
- en novembre 2012, à Paris, réunion d'un Groupe d'experts de haut niveau pour préparer un projet de feuille de route et définir les étapes ultérieures de mise en œuvre de l'initiative ; et,
- en décembre 2012, à Ouagadougou, lancement officiel de l'Initiative dans le cadre de la 18e réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) et adoption d'une Déclaration commune qui constitue le cadre politique de référence de l'Alliance.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

La résilience est aujourd'hui au cœur des priorités des organisations régionales, en témoignent les nombreuses actions communes que nous entreprenons notamment en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques.

Ainsi, au regard de la situation alimentaire qui prévaut dans la région, et face à la flambée des prix alimentaires en 2008 et à la crise alimentaire qui est apparue en 2012, les Autorités de l'UEMOA ont été amenées à prendre des actions d'urgence et des actions structurelles de moyen et long termes, visant notamment :

- la mise en œuvre de mesures d'assistance aux États membres destinées à l'achat de vivres et à l'appui à la mise à la disposition des éleveurs d'aliments du bétail ;
- la mise en place d'un dispositif de veille sur l'application effective de la réglementation relative à la libre circulation des produits alimentaires ; et,
- la mise en place de programmes de filets sociaux.

L'Afrique de l'Ouest est par ailleurs résolument engagée dans des actions concrètes et concertées pour la transformation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'exploitation des ressources naturelles et de la maîtrise de l'eau. Les programmes nationaux et régionaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIA/SA et PRIA), mis en œuvre dans le cadre du processus PDDAA/CAADP, sont dans cette ligne. Ces programmes sont les référentiels pour la mise en œuvre des interventions publiques dans les États membres dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la gestion de l'eau, pour un développement harmonieux des productions agricoles et alimentaires.

Comme vous le savez, les partenaires du G8, dans le cadre de l'initiative « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et de la nutrition » sont également dans cette logique et inscrivent leurs interventions dans le cadre des PNIA/SA de trois de nos États membres, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, auxquels devront se joindre, courant 2013, trois autres pays : le Nigeria, le Bénin et le Sénégal.

Basée sur le principe du renforcement du leadership régional et de l'articulation de son action autour des priorités régionales, AGIR-Sahel doit être l'occasion d'accélérer la mise en œuvre coordonnée des instruments indispensables pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable en Afrique de l'Ouest, et d'autres politiques sectorielles contribuant à renforcer la résilience, notamment en termes de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et à l'assainissement, de protection sociale, de genre et de développement des marchés.

L'Alliance devra donc fédérer la communauté internationale autour de l'agenda de développement socio-économique ouest-africain, qui comprend notamment une initiative de sécurité alimentaire et nutritionnelle de proximité, appelée « Faim Zéro en Afrique de l'Ouest». Cette initiative, qui vise à réformer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, s'articule autour de trois principes clés :

- une implication forte des populations au niveau local, et tout particulièrement des femmes et des groupes vulnérables, et une cohérence renforcée entre les politiques nationales et régionales, pour appuyer les stratégies locales ;
- une approche intersectorielle permettant de travailler de façon cohérente sur le renforcement des moyens d'existence durables des ménages pauvres, et la mise en place de filets de protection sociale ; et,
- une cohérence forte entre les mesures de court terme et les mesures de moyen et long termes.

Plusieurs pays sont déjà engagés dans cette voie, notamment dans le cadre des mouvements internationaux « Scaling Up Nutrition » (SUN) et « Renewed efforts against Child Hunger and Undernutrition » (REACH), et ont accueilli très favorablement cette initiative régionale, avec l'espoir qu'elle permette de développer des approches renouvelées et plus efficaces pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre de la mise en œuvre des PNIA et du PRIA, et *in fine* de garantir le droit à l'alimentation de chaque citoyen de la région.

Ils ont invité la Commission de la CEDEAO à élaborer une stratégie régionale inclusive, permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de cet objectif stratégique. Ils attendent de cette stratégie qu'elle offre un cadre de gouvernance qui assure la cohérence et la pertinence des interventions de l'ensemble des acteurs, publics, socioprofessionnels et non gouvernementaux. Cette initiative sur la sécurité alimentaire de proximité « Faim Zéro » contribuera fortement au renforcement du leadership régional en matière de résilience. Elle devra permettre aux initiatives internationales et notamment à AGIR-Sahel de s'aligner et de soutenir les efforts déployés par les pays autour de cette stratégie régionale.

Plus spécifiquement, et suite aux recommandations de la quarante deuxième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO des 27 et 28 février 2013 à Yamoussoukro, AGIR-Sahel devra également permettre de contribuer à la mise en œuvre de la Réserve régionale de sécurité alimentaire, compte tenu du caractère crucial que revêt cet instrument comme outil de réponse aux catastrophes naturelles, aux crises alimentaires et pour la promotion de la solidarité régionale.

En effet, dans un contexte marqué par une volatilité croissante des prix, et une variabilité accrue du climat avec des événements exceptionnels de plus en plus fréquents, le Sommet de Yamoussoukro a notamment

demandé au Président de la Commission de prendre toutes les dispositions idoines pour le démarrage effectif de la réserve régionale alimentaire.

Dans un souci d'efficacité et de bonne gestion des initiatives régionales, la Commission invite les Partenaires techniques et financiers à reconnaître le leadership ouest-africain incarné par la CEDEAO et l'ensemble des acteurs régionaux, à aligner les interventions en matière de sécurité alimentaire autour des approches développées par l'Afrique de l'Ouest, et à privilégier les dispositifs retenus par la région pour canaliser leurs appuis.

Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

La gouvernance régionale, la concertation, la coordination sont les clés de voûte de l'architecture ouest-africaine pour aboutir à l'atteinte de nos objectifs. La Commission de la CEDEAO, en concertation permanente avec la Commission de l'UEMOA et le Secrétariat exécutif du CILSS, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour en assurer et favoriser le leadership au nom de ses États membres.

Sur la base de la Déclaration commune adoptée en décembre à Ouagadougou, les parties prenantes se sont engagées dans un processus d'adoption d'une Feuille de route régionale, qui doit détailler des objectifs généraux chiffrés, des objectifs spécifiques affinés, des priorités et des indicateurs de suivi-évaluation et de mesure d'impact. Ce processus a reposé sur la constitution d'un Groupe de travail restreint qui, après discussion et intégration des commentaires et contributions faits par les parties prenantes de l'Alliance sur la base du projet de feuille de route élaboré en novembre, et la tenue d'une rencontre à Lomé (Togo) les 8-9 mars 2013, a produit une nouvelle version, partagée par échanges électroniques.

La présente réunion du RPCA représente donc une étape déterminante dans notre processus, car elle a pour but l'examen et l'adoption de cette feuille de route qui constituera un Cadre régional d'orientation, fixant les grandes lignes de l'ambition de l'Alliance. Elle devra ensuite être déclinée dans les pays souhaitant s'engager dans l'Alliance, en priorités nationales « Résilience », à travers des dialogues inclusifs et sur la base des politiques et programmes existants ou en cours de formulation, assorties de cadres opérationnels de financement, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Dans l'esprit de coordination et de concertation prévalant au niveau régional, et conformément à son mandat de « bras technique », le CILSS apporte déjà des appuis aux États membres de l'espace CEDEAO-CILSS, en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de gestion durable des ressources naturelles, de lutte contre les changements climatiques. Dans le cadre d'AGIR-Sahel, du point de vue opérationnel, une Cellule technique légère sera logée au sein du CILSS, et, sous le pilotage de la CEDEAO et de l'UEMOA, elle sera chargée d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre de la feuille de route régionale.

En matière d'appui aux gouvernements et aux acteurs du développement dans les pays pilotes, il s'agira pour cette Cellule technique **de soutenir et d'accompagner les processus inclusifs de formulation de priorités nationales et de mise en synergie entre les parties concernées au niveau des pays cibles**. Il s'agira en priorité de renforcer les capacités des pays pour :

- Mener la revue des politiques, stratégies et programmes existants, mettant en évidence leurs dimensions « résilience » et les dimensions manquantes ; et,
- Piloter le processus de dialogue inclusif sur ces questions.

Pour mener ce travail, la Cellule technique travaillera avec les services des États cibles de l'Alliance, en collaboration avec les équipes techniques des Partenaires techniques et financiers en place dans certains pays, et focalisera ses appuis sur les quatre piliers thématiques retenus dans la feuille de route régionale d'AGIR-Sahel. Ce travail, mené dans les pays en concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux, devra favoriser et renforcer les possibilités de cofinancements et de mutualisation des fonds, perspective qui constitue le ciment de l'Alliance et condition permettant d'aller plus loin et de construire des perspectives plus durables. Cette approche de dialogue et de mise en synergie des efforts est en effet la plus à même de garantir des impacts visibles et durables.

Sur la base d'une analyse commune des problèmes, entreprise conjointement dans les pays cible de l'Alliance par des experts des questions humanitaires et de celles du développement, la Cellule renforcera les capacités des gouvernements pour élaborer une stratégie et un cadre de résultats visant le renforcement de la résilience, qui constitueront la base de la feuille de route adoptée dans chaque pays. Ce travail débouchera sur une étape de conception et d'élaboration de projets/programmes, qui sera réalisée en collaboration entre les donateurs et les gouvernements, de façon à aligner les activités programmées avec les plans et programmes nationaux, en fonction des besoins sur le terrain et des ressources et des avantages comparatifs opérationnels des différents partenaires du développement impliqués dans la démarche.

Pour conclure, il apparaît clairement qu'en prenant appui sur les schémas déjà existants et acceptés par tous les acteurs régionaux, nous avons aujourd'hui de bonnes bases pour finaliser la feuille de route régionale et lancer les interventions de AGIR-Sahel dans les pays pilotes.

Afin de renforcer les approches de résilience face aux crises, les initiatives internationales, et notamment celles soutenues dans le cadre de AGIR-Sahel, pourront ainsi s'aligner, soutenir et renforcer les efforts déployés autour des stratégies nationales et régionales de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui visent à traiter simultanément les problématiques de transformation durable de l'agriculture et celles permettant de répondre à des situations d'urgence.

Je vous remercie de votre aimable attention.